

Le scepticisme des députés face au Cervin Coliseum

SION Jugé démesuré par plusieurs élus, le projet de stade du FC Sion ne fédère pas la classe politique. Elle qui, si l'option d'une nouvelle arène est retenue, détient les cordons de la bourse.

PAR DIMITRI MATHEY

Le Cervin Coliseum. Un stade estampillé Christian Constantin jusque dans ses initiales. Si certains s'enthousiasment, ou s'exaspèrent, à l'idée de voir le FC Sion évoluer dans ce nouveau chaudron, ils oublient au passage que le destin du projet n'est de loin pas scellé. Des étapes clés, notamment politiques, doivent encore être franchies.

Les porteurs du projet, le canton en tête, trancheront d'ici à la fin de l'année entre une rénovation du stade de Tourbillon et la construction du Cervin Coliseum. Si la décision d'ériger un nouveau stade est prise, le financement cantonal de l'infrastructure – soit une enveloppe de 30% des coûts liés au volet sportif – passera sur la table du Grand Conseil. Aux députés, donc, de délier ou non les cordons de la bourse.

Alors que le FC Sion a dévoilé les contours de ses ambitions le 25 juin dernier, prenons, à mi-chemin, le pouls des élus.



Le projet de nouveau stade du FC Sion ne fédère pas la classe politique. DR/CAPTURE D'ÉCRAN

Détails du financement attendu

Du côté du PLR, par l'intermédiaire de sa cheffe de groupe Sonia Tauss-Cornut, on insiste sur la nécessité de doter l'équipe fanion d'une infrastructure moderne. «Il faut se donner les moyens d'avoir un club dans l'élite», affirme la Chablaisienne. Si, comme ses homologues, elle attend de connaître le détail du financement avant d'arrêter sa position, elle souligne aussi que le Valais est un canton «sportif et

touristique». Sonia Tauss-Cornut pourrait donc soutenir un tel projet, à l'instar des «Jeux olympiques», dit-elle. Sans l'officialiser, l'UDC pourrait, elle aussi, offrir son soutien à la nouvelle arène. Son chef de file, Grégory Logean, souligne que «le stade présenté semble remplir les critères d'une infrastructure d'intérêt cantonal». Si l'appui politique n'est pas encore arrêté, il le sera formellement une fois les détails du projet connus.



“Il faut se donner les moyens d'avoir un club dans l'élite.”

SONIA TAUSS-CORNUT
CHEFFE DE GROUPE PLR

«Des aspects mégalomanes»

Le reste de l'échiquier affiche un scepticisme plus marqué. «Je doute que le canton ait les moyens d'investir quoi que ce soit dans un nouveau stade», lâche Sarah Constantin, cheffe de groupe socialiste.

Son homologue écologiste, Emmanuel Revaz, regrette un concept «déconnecté de la réalité». Sans contester le besoin d'une infrastructure moderne pour l'élite, l'élu estime que le

Cervin Coliseum s'inscrit «loin des besoins de la population valaisanne». Tel que présenté, dit-il, le projet du promoteur martignerait peiner à convaincre le Grand Conseil. «Certains aspects relèvent de la mégalomanie et vont constituer des éléments bloquants.»

Nathan Bender, chef de groupe centriste, rappelle que ce projet «doit être cohérent et avoir du sens d'un point vu public». Critères qui, en l'état, seraient insatisfaisants. «Ce stade n'a



“Ce stade n'a rien de rassembleur. Il faut réfléchir à une infrastructure à taille humaine.”

NATHAN BENDER
CHEF DE GROUPE LE CENTRE

rien de rassembleur. Il faut réfléchir à une infrastructure à taille humaine», relève l'élu qui, dans la foulée, s'interroge sur le partenariat public-privé. «Est-ce bien à l'Etat d'être le moteur d'un tel projet?»

Un pari politique risqué?

Si les autorités optent pour une nouvelle enceinte, Frédéric Favre devra alors défendre le Cervin Coliseum face au Grand Conseil. Une mission périlleuse tant il s'agit, en bout de course, de débloquer plusieurs dizaines de millions de deniers publics pour un projet qui porte le sceau d'un Christian Constantin, figure polarisante en Valais.

Oui, l'enveloppe de 30% des coûts n'est dédiée qu'au volet sportif – «la pelouse, on paie, le plancher amovible, on ne paie pas», disait le ministre des sports – mais à travers leur vote, les élus trancheront le projet dans sa globalité. Et ce n'est pas gagné. Du moins, à ce stade.

Une quatrième structure d'accueil à la Chaloupe

COLLOMBEY-LE-GRAND A la Villa, la fondation chablaisienne proposera six places d'accueil supplémentaires en internat pour les enfants de 7 à 12 ans confrontés à des crises majeures.

Lundi, la fondation La Chaloupe ouvrira la Villa à Collombey-le-Grand. Destinée à l'accueil d'enfants de 7 à 12 ans confrontés à des crises majeures, cette nouvelle structure de protection des mineurs et de soutien aux familles offrira six places d'accueil. «Ces locaux visent à soulager le dispositif intercantonal et à répondre aux besoins de places en internat», précise le président de la fondation, Jean-Paul Vodoz.

Un investissement de 1,5 million

La Villa prendra ses quartiers dans une ancienne maison familiale qui a été rénovée. Des chambres, des sanitaires et des espaces de vie complémentaires ont été créés. Des zones de vie confortables et des espaces de jeux extérieurs adaptés à l'âge des enfants accueillis et à leurs difficultés ont été réalisés. Cette nouvelle antenne est située à

200 mètres des structures Les Juniors (ouverte en 2018 et destinée aux 7-18 ans) et Les Piccolos (ouvert en 2022 pour les 0-12 ans). Une proximité géographique qui facilite l'accueil de fratries et renforce les collaborations avec les différents groupes présents. Chiffré à 1,5 million de francs, l'investissement a reçu le soutien de l'Office fédéral de la justice, de l'Etat du Valais et de la Loterie romande, le solde



L'ancienne maison familiale qui accueille la Villa a été rénovée de manière à offrir un environnement chaleureux et sécurisant. LA CHALOUPPE

étant supporté par la fondation La Chaloupe.

Nouvelle construction d'ici à deux ou trois ans

Avec l'ouverture de la Villa,

qui fait suite à celle du groupe La Tour dans un appartement à Monthey en février dernier pour les 7-15 ans, la Chaloupe porte sa capacité d'accueil à 44 places au total (38 en inter-

nat et six en externat). Mais d'entente avec les services placés, une nouvelle construction devrait voir le jour d'ici à deux ou trois ans. «La clause du besoin est établie en Valais ainsi que chez nos partenaires vaudois», souligne le directeur Patrick Suard. «L'Office fédéral de la justice s'est également montré favorable à ces développements. Un avant-projet est en cours d'analyse.»

Depuis sa création en 2002, la fondation La Chaloupe accueille des jeunes garçons et filles confrontés à des difficultés personnelles, familiales, sociales et/ou scolaires et leur offre un accompagnement socio-éducatif. Ses prestations se sont progressivement développées et se déclinent en internat, externat, structure de jour, accueil d'urgence ou visites familiales avec soutien parental. LISE-MARIE TERRETTAZ